

Ecole maternelle Jules Renard  
10 rue Jean Royer  
54710 Fléville

### **CONSEIL D'ECOLE du 22 octobre 2021**

Présents : -Ecole : Mmes Dion, Mazoyer et Meunier  
-Mairie : Mme Pécorari  
-Délégués de parents d'élèves titulaires : Mmes Duval, Cogo et M. Boulier (Le Préau)

Excusés : -Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Doan  
-Mairie : M. Boulanger

Présentation des parents nouvellement élus.

#### 1) Ouverture de classe

Après décision du DASEN (Directeur Académique des services de l'Education nationale) actée en CTSD (Comités Techniques Spéciaux Départementaux) et en CDEN (Conseil Départemental de l'Education nationale), **une troisième classe s'est ouverte dans notre école le jeudi 9 septembre.**

Cette troisième classe accueille **tous les élèves nés en 2017 ainsi que les 5 élèves de petite section nés au mois de janvier 2018.** Mme Mazoyer Vanille a été nommée sur ce poste et nous lui souhaitons à nouveau la bienvenue dans notre équipe.

Pendant le temps d'accueil du matin (de 8h20 à 8h50 environ), les 5 élèves de petite section de la classe de Mme Mazoyer bénéficient de la structure en bois et des différents coins jeux de la classe de Mme Dion. De plus, l'après-midi, ils font la sieste avec les autres petits de l'école et ont un temps d'activité avec ceux-ci dans la classe de Mme Dion. Mme Mazoyer retrouve ses 5 petits vers 16h, après la récréation.

De plus, Mme Dion organise un décloisonnement avec la classe de Mme Mazoyer tous les après-midis, pendant 45 minutes de 14h30 à 15h15 : un groupe de 6 moyens est pris en charge par Mme Dion pour travailler diverses compétences inscrites au programme de la maternelle.

Mme Mazoyer remercie les parents pour leur proposition de don de matériel et reviendra vers eux si besoin.

#### 2) Effectifs rentrée scolaire

Actuellement, l'école compte 64 élèves : 27 PS, 18 MS et 19 GS.

- \*classe de M. Dion : 22 PS
- \*classe de Mme Mazoyer : 18 MS + 5 PS
- \*classe de Mme Meunier : 19 GS

A la rentrée des vacances de la Toussaint, Mme Mazoyer accueillera dans sa classe un nouvel élève de moyenne section. L'effectif sera donc de 65 élèves.

#### 3) ATSEM (remplacement en cas d'absence, troisième ATSEM)

-Concernant une éventuelle absence d'une ATSEM, la mairie fera son possible pour la remplacer au plus tôt. Si une ATSEM est absente plus de deux jours, il est convenu que les deux premiers jours, le remplacement soit assuré partiellement par un personnel de l'accueil collectif de mineurs (ACM). A compter du troisième jour, un remplacement complet sera mis en place.

-Pour cette année scolaire, pour des raisons budgétaires et au regard des faibles effectifs par classe, la mairie n'envisage pas la possibilité d'embaucher une personne faisant fonction d'ATSEM même à mi-temps.

#### 4) Bilan financier

\*Au 31.08.21, la **coopérative scolaire** s'élevait à 970 €.

Présentation des comptes de charges détaillés (dépenses) :

-achat de produits pour vente (photos collectives et individuelles) : 741,70 €

-dépenses pour activités éducatives (abonnements école des loisirs et milan pour la BCD, achat d'albums pour la BCD, achat de galettes des rois/ingrédients pour les anniversaires pour la classe de Mme Dion, achat des fruits, fournitures dans l'année pour le bricolage de Noël entre autres) : 1975,65 €  
-cotisations versées OCCE : 145,62 €  
-autres dépenses courantes (frais de tenue de compte, timbres, cartouches d'encre) : 476,28 €  
-Dépenses exceptionnelles (changement de banque : Banque Postale vers CME – fermeture du compte, virement-) : 1150 €

Présentation des comptes de produits détaillés :

-cotisations perçues (coopérative scolaire) : 988 €  
-vente de produits (photo de classe) : 1296 €  
-recette des activités éducatives (cotisations fruits) : 910 €  
-Autres produits (bénéfice loto APELF) : 79 €  
-Produits financiers (changement de banque : Banque Postale vers CME : virement) : 1060 € différence de 90 € entre 1150 € -dépenses exceptionnelles- et 1060 € correspondant aux frais de fermeture de compte à la Banque Postale

**\*Les crédits municipaux :**

Le budget a bien été voté en conseil municipal en mars dernier. Ces crédits suivants sont ouverts pour l'année 2021.

**Concernant les charges courantes :**

-Fournitures scolaires/administratives : prévisions : 1800 € (à ce jour, il reste environ 270,97 euros)

-Fruits + lait : 650 € (ce qui dépasse ce montant est payé via la cotisation fruits versée par les familles en début d'année scolaire)

-Fournitures exceptionnelles complémentaires : -Les stores : Le coût financier est pris sur les budgets 2020 et 2021. Des stores seront posés sur les 4 classes (la salle de motricité est exclue du dispositif ainsi que les petites fenêtres du mur haut de la classe de Mme Dion, celles-ci seront équipées de volets roulants). Les stores bannes sont commandés et seront posés pendant les vacances de la Toussaint.

-La petite maison : Le coût financier (1500 euros) est également pris sur les budgets 2020 et 2021. Elle a été posée pendant les vacances de printemps à la place des barres.

**Budget exceptionnel** : en raison du nombre élevé d'élèves de petite section à cette rentrée, un budget exceptionnel pour l'achat de lits, de draps housses, de couvertures supplémentaires et de petites chaises a été accordé par la mairie.

**Convention de partenariat « Label Ecoles numériques »** : un ENI (Ecran Numérique Interactif) a été installé dans la classe de Mme Dion fin août. Depuis la rentrée, nous avons 12 tablettes en notre possession.

-Pharmacie : prévisions : 130 € - Ce montant a été dépensé à ce jour.

**Concernant les loisirs :**

-Transports collectifs (car) : prévisions : 800 € - dépenses : 0 €

-La mairie offre un livre et quelques papillotes à chaque élève pour la fête de Saint Nicolas.

5) Règlement intérieur

Lu et approuvé par le Conseil d'école.

6) Exercices de sécurité

-Un **exercice Incendie** a été réalisé le 20 septembre, le matin. L'alarme a été déclenchée par le policier municipal. L'évacuation s'est déroulée sans incident et dans le calme.

-Un **exercice PPMS type Attentat-Intrusion** a également été effectué le 11 octobre, avec la présence du policier municipal.

-Un **exercice PPMS type Risques Majeurs** aura lieu prochainement avant les vacances de février.

### 7) Prêt de livres

Pour tous les élèves de l'école, un prêt de livres de la bibliothèque de l'école a débuté le mardi 5 octobre.

Chaque élève repart de l'école avec un livre qu'il a choisi. Ce livre lui est remis dans un sac en tissu marqué à son nom. Chaque semaine, il doit rapporter son livre et le sac prêtés pour un nouvel emprunt. Mme Morsli (enseignante à la retraite) s'occupe de la gestion du prêt chaque mardi matin.

### 8) Projet d'école

Notre projet d'école, d'une durée de 4 ans, entame sa troisième année. Nous avons jusqu'au 4 décembre pour l'actualiser.

Le projet d'école est centré sur le thème du repérage dans l'espace :

« DECOUVERTE DE NOTRE ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN »

Notre objectif principal : amener les élèves à une meilleure connaissance de leur environnement proche pour apprendre à se déplacer puis plus lointain tout en offrant une sensibilisation à la protection du patrimoine.

### 9) Animations

-Spectacle des 3 chardons « L'arbre roux » programmé le 23 novembre.

-Visite de Saint Nicolas le 12 décembre, le matin. Chaque enfant recevra en cadeau un album, offert par la municipalité.

-Une petite fête de Noël aura lieu le vendredi 17 décembre dans la salle de jeux de l'école maternelle. Si le protocole sanitaire le permet à ce moment-là, nous souhaitons inviter les parents d'élèves. Nous vous tiendrons informées.

-Petite fête de Printemps fin février-début mars où les élèves se déguiseront et défileront dans la salle de jeux de l'école. Les parents seront conviés si le protocole sanitaire le permet.

### 10) Espace numérique de travail One

ONE est un espace numérique pensé spécialement pour l'école primaire. L'idée est de permettre aux enseignants, aux élèves et à leurs parents, d'échanger sur une plateforme adaptée aux enfants. Accessible sur ordinateur, tablette ou smartphone, ONE propose un ensemble d'applications, qui facilitent le lien avec la famille.

Cet abonnement de 5 euros par élève a été financé par la mairie pour une durée de 3 ans et entame sa deuxième année.

Les parents dont le compte est activé ont donc accès aux applications utilisées par les enseignantes et qu'elles auront partagées avec les familles. Mmes Dion et Mazoyer utilisent le blog et Mme Meunier, le cahier multimédia. Tous les mots qui vous sont transmis par le biais du cahier de liaison sous format papier le sont également par ONE avec l'application « Carnet de liaison ».

### 11) Points divers

-Mme Meunier signale l'urgence de sécuriser la bouche d'égout située dans la cour de récréation, facilement accessible par les élèves. Celle-ci sera scellée pendant les vacances de la Toussaint.

-Les parents d'élèves ainsi que les enseignantes souhaitent le retrait du bloc-porte du portillon de la cour de récréation, signalé comme pouvant être dangereux suite à un accident ayant eu lieu au mois de janvier car peu visible par les élèves lorsque ceux-ci jouent dans la cour de récréation. Celui-ci sera remplacé par une « béquille ».

Les comptes rendus des conseils d'école seront à consulter sur ONE ou sur les adresses mails suivantes :

[lepreau@hotmail.fr](mailto:lepreau@hotmail.fr)

[www.fleville.fr](http://www.fleville.fr) (onglet : école)

-Le prochain conseil d'école aura lieu le **vendredi 4 mars à 17H15**.